

* Cette offre est non cumulable avec les autres avantages promotionnels SG ou BFM dans les agences participant à l'opération (liste ci-dessus).

(1) Offre non cumulable, valable du 01/05/2021 au 31/05/2021 inclus, réservée aux nouveaux clients majeurs, pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale (sous réserve d'acceptation de Société Générale).

(2) Le Service Bienvenue nécessite la signature d'un mandat de mobilité nous autorisant à interroger votre ancienne banque afin que nous puissions communiquer vos nouvelles coordonnées bancaires aux personnes et organismes concernés. A ce titre, nous pouvons également demander la clôture de votre ancien compte.

(3) Nécessite l'adhésion au service gratuit de Banque à distance. Seuls les coûts de connexion sont à votre charge.

(4) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM et à la condition d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert à la Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée). Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.

(5) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irreversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances (www.ORIAS.fr - n° 08 041 372) auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances (www.ORIAS.fr - n° 07 022 493). Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.

(6) Le Livret BFM Avenir est un compte d'épargne proposé et géré par la BFM.

(7) Taux nominal annuel brut pour vos 3 000 premiers euros épargnés puis 0,05 % au-delà de ce montant (taux nominaux annuels bruts en vigueur au 01/05/2021, susceptibles de variations). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à la source aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 % et à prélèvement à titre d'acompte d'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 %, ouvrant droit à un crédit d'impôt. Sous réserve du respect de conditions de revenus et de délais imposées par la réglementation, il est possible de demander une dispense d'acompte. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu.

(8) Protégée par la Garantie des Dépôts, www.garantiedesdepots.fr.

(9) Un solde minimum de 10€ doit être conservé pour maintenir le livret ouvert.

(10) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM et d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert à Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée) et d'être titulaire d'un Livret BFM Avenir sur lequel est acquis un minimum de 75€ d'intérêts bruts. Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.

(11) Voir conditions en agence Société Générale. L'obtention d'un prêt par le(s) cessionnaire(s) est subordonnée à l'acceptation du dossier par la BFM.

(12) Crédit consenti par et sous réserve de l'acceptation de votre dossier par Société Générale. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La vente immobilière ou la construction est subordonnée à l'obtention du prêt nécessaire à son financement. En cas de non obtention du prêt immobilier par le demandeur, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées. Frais de dossier variant suivant le type de prêt.

(13) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irreversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale et Invalidité Permanente Totale - souscrit par les mutuelles de la Fonction publique et la BFM en sa qualité d'intermédiaire en assurances (www.ORIAS.fr - n° 08 041 372) auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances (www.ORIAS.fr - n° 07 022 493). La garantie perte d'emploi n'est pas proposée par la Banque Française Mutualiste. La souscription d'un contrat d'assurance est obligatoire dans le cadre d'un prêt immobilier.

(14) Renseignements auprès de votre mutuelle.

(15) Voir conditions et montant de la réduction en agence Société Générale participant à l'opération.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 505 691,25 €. RCS Paris 326 127 784.

Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n°08 041 372 (www.orias.fr).

Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann -

75009 Paris. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n°07 022 493 (www.orias.fr).

CONTACTEZ-NOUS



Du lundi au vendredi de 9h à 20h

et samedi de 9h à 14h

Appel non surtaxé 0 987 980 980



Un conseiller vous accueille
dans chaque agence
Société Générale



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC



RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



Offre BFM avec taux (Militaires) - 03/2021 - © OSWALD ORB - Crédits Photos : © William Lacalmotte, Getty Images. Document publicitaire - Ne pas jeter sur la voie publique



MILITAIRES,

Découvrez l'offre bancaire* dédiée aux adhérents du CRENSOA

Valable du 01/05/2021 au 31/05/2021 inclus

La Banque Française Mutualiste

Créée par des mutuelles de la Fonction publique, la Banque Française Mutualiste partage avec vous les mêmes valeurs mutualistes pour mieux vous accompagner au quotidien. Elle accompagne les agents du secteur public en leur offrant des solutions bancaires adaptées à leurs besoins et à des conditions attractives.

OFFERTS

60€⁽¹⁾

à l'ouverture d'un
compte bancaire
Société Générale

Un service bancaire complet avec Société Générale



DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

En cas de changement d'agence
Société Générale,
vous conservez votre numéro de compte,
votre carte bancaire et votre chéquier en cours.



UNE PRISE EN CHARGE GRATUITE PAR LE SERVICE BIENVENUE⁽²⁾

Pour vos démarches de changement
de domiciliation bancaire.



VOUS CONSULTEZ ET GÉREZ VOS COMPTES⁽³⁾ GRATUITEMENT

sur l'appli Société Générale ou sur le site
internet societegenerale.fr.

Donnez vie à vos projets

PRÊT BFM LIBERTÉ⁽⁴⁾

à partir de **0,50%** TAEG fixe

hors assurance DIT⁽⁵⁾ facultative
pour une durée de 6 à 12 mois
(offre valable du 01/05/2021 au 31/05/2021 inclus)

- Un prêt à taux fixe.
- Aucune obligation d'apport personnel.
- Une réponse de principe rapide.

Exemple pour un Prêt BFM Liberté⁽⁴⁾ de 2 000€ sur 12 mois : taux débiteur annuel fixe de 0,89 %, soit un **TAEG fixe de 0,50 %**. Mensualités de **167,12 €** (hors assurance DIT⁽⁵⁾ facultative). **Montant total dû : 2005,44 €** (sans frais de dossier et hors assurance DIT⁽⁵⁾ facultative). **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT⁽⁵⁾, cotisation de 0,60€ par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT facultative : 7,20€, soit un TAEA (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,67 %, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur du 01/05/2021 au 31/05/2021 inclus. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, voir conditions en agence Société Générale.

Épargnez aujourd'hui pour vos projets de demain

LIVRET BFM AVENIR⁽⁶⁾

1% brut annuel⁽⁷⁾

pour vos 3 000 premiers euros épargnés
puis 0,05 % au-delà de ce montant
(taux nominaux annuels bruts
en vigueur au 01/05/2021,
susceptibles de variations)

*Intérêts versés soumis aux prélèvements
fiscaux et sociaux*

- Une épargne sécurisée⁽⁸⁾.
- Pas de plafond de dépôts⁽⁹⁾.
- Les intérêts acquis sur le livret vous permettent de solliciter un Prêt BFM avenir⁽¹⁰⁾ à taux attractif.
- Des avantages à prêt transmissibles⁽¹¹⁾ à vos enfants ou petits-enfants, qu'ils soient ou non agents du secteur public.

Réalisez votre achat immobilier

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT⁽¹²⁾ PRIVILÉGIÉES

- L'accès à la gamme des prêts immobiliers⁽¹²⁾ Société Générale à taux compétitifs.
- L'assurance emprunteur Plurimmo⁽¹³⁾ une couverture mutualiste à taux avantageux.
- Le cautionnement possible de votre prêt par votre mutuelle⁽¹⁴⁾.
- Des frais de dossier réduits⁽¹⁵⁾.